

## LA COMMUNICATION ENGAGEANTE

La communication engageante est « une méthodologie de l'intervention susceptible d'être mise au service du traitement de certaines demandes sociales concernées par le changement comportemental »<sup>[1]</sup>. Issue de la recherche en psychologie sociale, cette procédure a donné lieu à de nombreuses applications, notamment dans le domaine de la santé et de l'environnement.

Concrètement, nous avons généralement tendance à penser que nos attitudes (le fait d'être favorable ou défavorable à un objet donné) se traduisent dans nos comportements. Par exemple, puisque je suis favorable au tri des déchets, alors je devrais le faire. Dans cette logique, communiquer – ou autrement dit sensibiliser – vise à modifier les attitudes à l'aide d'un message persuasif. Pourtant, de nombreux travaux ont montré que communiquer ne suffit pas pour obtenir la transformation effective des conduites, ce que tend d'ailleurs à confirmer notre propre expérience.

Depuis quelques années, des recherches se sont attachées à dépasser ces limites. Elles ont montré que de nouveaux comportements sont plus à même d'apparaître suite à l'obtention au préalable d'actes préparatoires peu coûteux (par exemple, remplir un questionnaire, réfléchir à des slogans, accepter de poser un autocollant, discuter en groupe, etc.) qui contribuent à donner à l'individu un statut d'acteur et pas seulement de récepteur « passif » comme il peut l'être dans certaines situations de communication traditionnelle. La communication engageante consiste donc à faire précéder – ou parfois suivre – un message persuasif par la réalisation

d'un acte préparatoire (par exemple, la passation d'un questionnaire), cette séquence « acte préparatoire + message persuasif » facilitant le changement de comportements attendu. Enfin, des techniques issues de l'engagement comportemental<sup>[2]</sup> permettent de consolider des nouveaux comportements ainsi initiés. Parmi les différentes formes d'opérationnalisation de l'engagement, la signature d'un contrat est la technique le plus souvent mobilisée et celle qui offre les meilleurs résultats<sup>[3]</sup>.

Pris dans leur ensemble, les résultats obtenus dans les recherches de laboratoire, comme dans celles de terrain, ont confirmé à ce jour l'intérêt de cette démarche innovante dans la promotion de certaines actions d'utilité sociale.

## BIBLIOGRAPHIE

[1] Girandola, F. & Joule, R. (2012). *La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives*. *L'Année psychologique*, 112 (1), 115-143.

[2] Kiesler, C. A. (1971). *The psychology of commitment : Experiments linking behavior to belief*. New York : Academic Press.

[3] Girandola, F., & Roussiau, N. (2003). *L'engagement comme source de modifications à long terme*. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 57, 83-101.

## NOTES

# « JE M'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, ET VOUS ? »

Ce kit pédagogique a pour objectif de susciter l'engagement concret des jeunes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et contre toute forme de sexisme.

De multiples ressources, accessibles et de qualité, existent aujourd'hui pour les sensibiliser aux stéréotypes et aux discriminations de genre. Prendre conscience des idées reçues et de leurs effets sur la reproduction des inégalités de genre est en effet une étape indispensable au changement.

Pour autant, cela ne suffit pas à modifier le cours des choses. Faire évoluer les mentalités peut changer les comportements, c'est vrai. Mais en partie seulement. Ce kit d'animation repose sur les principes de la communication engageante, « une méthodologie de l'intervention susceptible d'être mise au service du traitement de certaines demandes sociales concernées par le changement comportemental »<sup>[1]</sup>. Issue de la recherche en psychologie sociale, cette approche a donné lieu à de nombreuses applications dans le domaine de la santé et de l'environnement (cf. page 4). Elle nous apprend que nos actes et nos comportements agissent en réalité bien plus fortement sur nos opinions et nos façons de penser que les discours que nous entendons. Ils nous engagent. En 2018, dans le cadre de la Convention régionale pour l'égalité filles garçons dans le système éducatif, un premier kit pédagogique a été réalisé en Normandie pour favoriser l'égalité professionnelle (« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, où en êtes-vous ? »).

L'accueil très favorable reçu par cette ressource innovante a incité les partenaires du projet à réaliser une version reposant sur les mêmes principes, cette fois-ci à destination d'un public plus jeune (lycée et début des études supérieures, une version collège étant prévue pour 2021).

Coordonné par la Direction régionale aux Droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de Normandie, ce projet a été supervisé sur le plan scientifique par le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP EA 7475) de l'université de Rouen-Normandie. Il a été réalisé en partenariat avec le Rectorat de Normandie, l'Université du Havre, la Métropole Rouen Normandie, l'ESIGELEC, l'INSA Rouen-Normandie et l'EPIDE de Val de Reuil.

Plusieurs bédéistes ont traduit en dix planches les scénarii construits par le groupe de travail. Délibérément simples pour susciter des réactions et engager sans délais les débats, ces scénarii mettent en scène les inégalités de genre et des comportements sexistes du quotidien, banalisés à force d'être répétés, dont certains sont pourtant des délits. Privilégiant le visuel, ces petites histoires conduisent à imaginer les actions qui pourraient concrètement modifier le cours des choses, le débat amenant ensuite à s'engager librement pour la mise en oeuvre de ces actions.

# GUIDE D'ANIMATION

L'utilisation du kit « Je m'engage pour l'égalité filles-garçons, et vous ? » se déroule en trois étapes qu'il est important de respecter pour obtenir les résultats escomptés (durée totale de la séance: 1h30). Les situations ont été conçues pour un public de 15 à 21 ans. Il est préconisé d'utiliser le kit d'animation pour un effectif de trente personnes maximum. Aucune expertise particulière n'est requise pour utiliser ce kit mais il est nécessaire de connaître les inégalités entre filles et garçons dans l'éducation et leurs effets, et d'être soi-même convaincu-e de la nécessité et du bien-fondé des actions pour les réduire et les éliminer. Il est indispensable de bien préparer la séance au regard des spécificités du public ciblé et des enjeux et objectifs institutionnels poursuivis. Une co-animation mixte de la séance est préconisée.

## I. INTRODUCTION DE LA SÉANCE (15 mn)

Cette première étape vise à contextualiser la séance en informant le groupe de l'objectif poursuivi et à préciser les règles à suivre pour le bon déroulement de la séance (bienveillance des échanges, écoute, absence de jugement, etc). Il s'agit d'instaurer, dès le début de la séance, une vision partagée favorable concernant la lutte contre les inégalités de genre et contre toute manifestation du sexisme au quotidien. Il est par ailleurs recommandé de préciser aux participant-e-s qu'ils et elles ne doivent pas se sentir obligé-e-s de rester et qu'ils et elles sont libres de prendre part ou non à la présente animation. Enfin, les règles du débat doivent être rappelées (tour de parole, écoute mutuelle, absence de jugement sur les personnes, etc.).

## II. «STOP AUX CONDUITES INÉGALITAIRES!» (45 mn)

L'objectif de cette deuxième étape est double. Il s'agit de confronter les jeunes à des situations inégalitaires entre filles et garçons, puis de les faire réfléchir sur le rôle qu'ils ou elles peuvent jouer au quotidien dans la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre toutes les manifestations du sexisme. Pour ce faire, il leur est demandé d'analyser des situations de la vie quotidienne mettant en scène des conduites inégalitaires et/ou sexistes. Au terme de ce travail d'analyse, il est attendu que les jeunes proposent des comportements qu'ils ou elles seraient prêt-e-s à adopter afin de lutter contre les problématiques mises en scène dans les planches. Ces comportements feront l'objet d'un engagement de leur part (cf. « Et maintenant je m'engage ! »).

Le matériel à utiliser se compose de dix planches illustrées. Chacune met en scène de manière explicite, dans un espace donné, une problématique d'inégalité de genre. Cinq espaces (avec deux situations par espace) ont été identifiés : l'espace urbain, l'espace numérique, l'espace privé, l'espace scolaire et l'espace professionnel. Les planches utilisées pour la séance devront être sélectionnées en amont en fonction du public concerné, des enjeux et des objectifs poursuivis.

L'analyse des planches est à réaliser en petits groupes, si possible mixtes, de 3 ou 4 jeunes. Chaque sous-groupe reçoit une planche sur laquelle il travaille pendant une quinzaine de minutes. Cette analyse doit permettre à la fois d'identifier au sein de la situation les éléments qui relèvent de la problématique de l'égalité filles-garçons et de proposer des comportements que les jeunes du sous-groupe pourraient adopter face à ce type de situation. Une liste de questions-guides à ce travail d'analyse, quelle que soit la planche considérée. Elles seront présentées avant le début du travail en sous-groupes :

1. Quelle est la situation ? Où se déroule-t-elle ?
2. Quels sont les personnages principaux ?
3. En quoi la situation est-elle problématique ?
4. Quelles sont les conséquences sur les personnages ?
5. Comment auriez-vous pu agir et/ou réagir à la place des personnages ?

Une fois le travail d'analyse effectué, chaque groupe indique ses réponses aux questions-guides (NB : les principaux éléments de réponse attendus sont présentés dans les fiches « Comment analyser les planches ? »). À chaque espace (urbain, numérique, privé, scolaire et professionnel), correspond une fiche sur laquelle figurent les deux situations associées ainsi que des informations complémentaires (chiffres-clés, définitions).

**Quelques recommandations sur l'analyse des situations :** Projeter sur grand écran ou distribuer à chaque groupe un exemplaire de la planche analysée afin de faciliter les échanges lors de la restitution du travail d'analyse.

L'analyse des situations doit porter sur des aspects relevant spécifiquement de l'égalité de genre et non sur des aspects relevant d'autres problématiques non pertinentes (le physique des protagonistes, des considérations politiques ou religieuses, etc.).

L'évocation de situations personnelles susceptibles de porter préjudice ou la mise en cause d'individus ou de groupes particuliers sont à proscrire.

## III. « ET MAINTENANT JE M'ENGAGE ! » (30 mn)

Cette troisième et dernière étape a trois objectifs :

- Soumettre aux jeunes quelques arguments en faveur de l'égalité de genre ;
- promouvoir certains dispositifs de lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons ;
- favoriser l'adoption des comportements proposés lors de la précédente étape.

Ces trois points sont abordés dans le cadre d'un contrat comportemental que la personne choisit ou non de remplir et qu'elle conservera au terme de la séance. Il peut être complété d'une charte élaborée pour les circonstances en fonction des enjeux et objectifs institutionnels poursuivis.

Chaque jeune reçoit un exemplaire vierge du contrat comportemental sur lequel il ou elle devra reporter les comportements – cinq au maximum – qu'il ou elle s'engage à adopter en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons. Ces comportements seront dans la mesure du possible issus du travail d'analyse effectué au cours de l'étape précédente. Il est donc impératif de les avoir bien notés lors de l'animation.

Dans un premier temps, chacun-e doit lire le texte dédié à la promotion de l'égalité (ou la charte élaborée pour les circonstances). Sa vocation est de rappeler aux jeunes les principes qui régissent l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons, et la raison de leur présence : agir concrètement en faveur de l'égalité de genre et contre toute manifestation du sexisme au quotidien. Ce texte peut éventuellement être lu oralement.

Après lecture de ce texte, il s'agit de compléter le contrat comportemental. La procédure à suivre consiste à demander à l'ensemble des jeunes de choisir collectivement les comportements qu'ils ou elles envisagent d'adopter afin de lutter contre les inégalités de genre. Pour ce faire, sur la base des comportements évoqués précédemment, les jeunes sont invités à choisir collectivement les comportements qu'ils ou elles seraient dorénavant disposé-e-s à adopter. Chaque comportement doit faire l'objet d'un vote à main levée afin de s'assurer qu'il fasse consensus. Si le consensus n'est pas atteint, il est important d'identifier les freins à la réalisation du comportement donné afin d'en proposer un autre plus adapté. Il est bien entendu possible de proposer à ce stade des comportements qui n'auraient pas été envisagés au cours de l'étape précédente mais que l'on souhaite promouvoir. Cette procédure doit être mise en œuvre pour chaque comportement. Une fois les comportements reportés sur le contrat comportemental, chaque jeune date et signe le document. Ce contrat comportemental sera conservé par le ou la jeune au terme de la séance.

### Quelques recommandations sur la formulation des comportements :

Les comportements choisis doivent pouvoir être mis en œuvre par les filles comme par les garçons.

Les comportements choisis doivent être compréhensibles et compris par toutes et tous.

Les comportements choisis doivent être réalisables par toutes et tous.

## RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA SÉANCE

Message persuasif

### Introduction de la séance (15 mn)

Indiquer l'objectif de la séance, rappeler les règles à suivre pour son bon déroulement, constitution des groupes.

Acte préparatoire

### « Stop aux conduites inégalitaires » (45 mn)

Distribution des planches, analyse des situations inégalitaires et restitution collective.

Changement comportemental

### « Et maintenant je m'engage » (30 mn)

Rappeler les principes qui régissent l'égalité des sexes, compléter le contrat comportemental.